



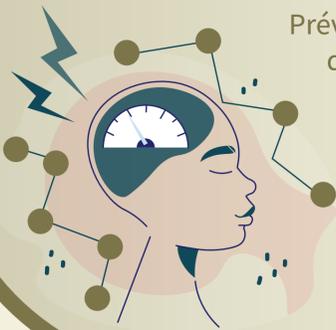
Consultez la **formation** de base sur les **drogues** via le **catalogue Fedasil** et le module en ligne de l'ASBL Alto

# PRISE EN CHARGE DE LA CONSOMMATION DES SUBSTANCES



## PREVENTION

Prévenir l'utilisation de substances ou retarder la première consommation.



### ATTENTION !

- Le **transfert de connaissances** à lui seul ne fonctionne pas, et peut même avoir l'effet inverse.
- De même, les **campagnes d'affichage** ou l'implication de la **police** n'ont pas d'impact prouvé.

### CONSEILS

- L'accent est mis sur les **compétences personnelles et le comportement** : comment une personne gère-t-elle les difficultés ou la pression de ses pairs ?
- Il faut également tenir compte des **facteurs environnementaux**!

### EN SAVOIR PLUS ?

- Un **collaborateur d'une asbl locale** peut vous aider à développer des activités de prévention.
- Il existe un **manuel de VAD** sur le développement d'une politique en matière de drogues dans les centres d'accueil.

### ATTENTION !

- Evitez la confrontation**, les critiques, un ton coercitif ou normatif.
- Soyez clair sur la confidentialité du contenu de la discussion. Garantissez le respect du **secret professionnel**. Sans confiance, la conversation est difficile.

### CONSEILS

- Il est important de faire preuve d'empathie et de créer un climat de confiance, mais il faut aussi souligner les **contradictions** dans l'histoire de la personne.
- Si la personne n'est pas en mesure de mettre fin à sa consommation, laissez-la **discuter des raisons** pour lesquelles elle n'y arrive pas pour le moment.

### EN SAVOIR PLUS ?

- Peut-être qu'un **collègue** peut vous aider ? Engagez une conversation sur une situation pour apprendre les uns des autres
- Les **collègues de l'accueil** ou les AVQ peuvent parfois en dire long sur le comportement des résidents.
- Discutez de leurs observations au sein de l'équipe.

## INTERVENTION PRÉCOCE

Motiver une personne à prendre en charge le plus tôt possible l'usage problématique de drogues.



Qu'est-ce qui est important pour vous dans la vie ?

Avez-vous déjà réfléchi à la raison pour laquelle vous consommez [substance] ?

Quel est l'effet de la consommation sur vous? Cause-t-elle des problèmes?

## TRAITEMENT

Adapté à une personne et à différents domaines de la vie : relations sociales, travail, le statut de résident., etc.



### ATTENTION !

- L'**arrêt de la consommation** n'est pas nécessairement le (seul) objectif du traitement.
- Le **succès de la prise en charge** dépend du **niveau de motivation, de l'objectif, et la relation** établie avec l'usager.
- Après une prise en charge résidentielle, si **aucun suivi n'est assuré** après l'hospitalisation, les risques de rechute sont élevés.

### CONSEILS

- Différents types de **conversations, d'interventions et de thérapies** sont possibles.
- Les services de prise en charge d'assuétudes peuvent se faire dans un **cadre ambulatoire** ou résidentiel (hôpital ou centre spécialisé) ainsi que dans des **groupes d'entraide**.

### EN SAVOIR PLUS ?

- En tant que centre d'accueil, vous pouvez rejoindre un **réseau de services d'assuétudes régionaux**.
- CARDA et CIBA** peuvent aider les résidents après leur admission. Ils proposent des soins résidentiels et ambulatoires, ainsi que des formations pour l'équipe.

### ATTENTION !

- L'arrêt d'un jour à l'autre peut entraîner un **sevrage sévère** et donc des incidents.

### CONSEILS

- Certains modes de consommation sont **moins nocifs** que d'autres.
- La réussite de l'intervention est déterminée par le **bien-être et la qualité de la vie** individuelle et communautaire.

### EN SAVOIR PLUS ?

- L'OMS a élaboré une feuille de route pour le suivi d'usagers de substances et des incidents qui y sont liés dans des contextes non médicaux. Visitez le site web du mhGAP.

## REDUCTION DE RISQUES

Toutes les pratiques visant à **réduire les conséquences négatives** de l'utilisation de substances sur la santé, la société et l'économie.



## ★ Quick wins

### Limité par le secret professionnel ?

Pour le bien-être du résident, il peut être important que les informations sur l'utilisation de substances soient partagées entre les services médicaux et sociaux.

Informez-en le résident et demandez-lui son accord, dans le respect du cadre du secret professionnel partagé.

### Transfert (disciplinaire) ou time-out?

En concertation avec le résident, essayez d'inclure suffisamment d'informations dans le dossier social et médical pour assurer un suivi optimal dans le centre suivant. Contactez personnellement le centre suivant.

Sur Infomed et Infosoc vous pouvez trouver de nombreuses informations sur les lignes directrices et des formations.

## CONTACT

Drugint@UGent.be

www.fedasil.be/fr



INSTITUUT [VOOR] SOCIAAL DRUGSONDERZOEK

